



## Compte rendu de la session d'automne 2024 de la section 18 du CoNRS

La section 18 s'est réunie du 18 au 21 novembre 2024 pour sa quatrième et dernière session d'automne.

*Présidente* : Anne Mangeney

*Secrétaire scientifique* : Hélène Bureau

*Présents* : Pierre-Yves Arnould, Julien Aubert, Sara Bazin, Gilles Chazot, Flavien Choulet, Elia d'Acremont, Nadège Hilaret, Mireille Laigle, Mélina Macouin, Emanuela Mattioli, Tanguy Nebut, Jean-Arthur Olive, Guillaume Paris, Antonin Richard, Christophe Sotin, Philippe Yamato.

*Assistante du Comité National* : Camille Rodriguez

### Titularisations

La section a donné un avis très favorable aux titularisations de :

Christophe Ballouard	Georesources
Thibaut Barreyre	Geo-Ocean
Ingrid Blanchard	IMPMC
Pierre Dietrich	Géosciences Rennes
Marine Paquet	CRPG
Charlotte Prud'homme	CRPG
Théa Ragon	ISTerre

### Ecoles thématiques

La section a donné des avis favorable et très favorable aux écoles thématiques ASTER'X et SPECATMOS.

### Expertise

La section a donné un avis très favorable sur l'International Research Laboratory TAKUVIK, et sur le rattachement secondaire de Géoazur à la section 30.

### Changements de direction

La section a donné un avis favorable ou très favorable aux nominations de direction ou directions adjointes suivantes :

POREA – Nadia Sénéchal, DU.

COMET – Cathy Quantin-Nataf, DUA.

OREME – Agnès Lèbre, DU et Sébastien Mas, DUA.

EFLUVE – Régis Moillon, DU.

ECCE TERRA – Aymeric Spiga et Catherine Schmechtig, DUA

IMPMC – Sylvain Bernard, DUA.

### Renouvellement d'associations CNRS

IPGP-UMR et IPGP-UAR : avis très favorable

### Evaluations à mi-vague des chercheurs



L'activité de chaque chercheuse ou chercheur des unités évaluées a été analysée par un rapporteur et discutée en section. La section a donné 26 avis favorables, un avis réservé et un sans avis. Ces avis seront transmis directement aux personnes et à leurs directeurs d'unité.

### **Concours 2025**

Il est rappelé que pour le concours 2025 des Directeurs de Recherche de deuxième classe, la section effectuera une sélection des dossiers pour les auditions.

Les dates d'auditions CRCN et DR2 seront annoncées dès l'ouverture des concours.

Voir précisions sur l'usage éventuel de la visio-conférence sur la page web de la section 18 :

<https://morpho.ipgp.fr/cn18/>

### **Demandes de Délégations CNRS et RIPEC C3 2025**

Comme les années passées, la section a décidé d'évaluer les demandes de Délégations au CNRS et les RIPEC en 2025. Les candidats seront informés individuellement.

### **Médailles**

La section a proposé deux personnes, un homme et une femme, pour la médaille de bronze du CNRS (sur 4 propositions reçues) et deux personnes, un homme et une femme, pour la médaille d'argent (sur 8 propositions reçues). La section s'étonne du peu du peu de propositions reçues et de celles envoyées par les directeurs d'unité directement à l'INSU. Une possibilité pour étoffer ces propositions serait de ne pas limiter les propositions aux seuls DU mais également, par exemple aux président.e.s de programmes, d'OSU,... Dans tous les cas, chaque membre d'une unité peut faire remonter ses éventuelles suggestions à sa direction afin d'augmenter le nombre de propositions.

Dans ce contexte et a fortiori dans le cadre du changement de mandat prévu pour septembre 2025, la section invite les proposant à anticiper la préparation des dossiers, car la nouvelle section aura peu de temps pour solliciter les candidatures.

Il est enfin rappelé que la décision finale d'attribution des médailles n'appartient pas à la section et sera prise par l'INSU et la direction du CNRS, qui sélectionnent 1 personne pour la médaille de bronze pour la section 18 et, pour la médaille d'argent, seulement 1 ou 2 personnes pour tout l'INSU.

Rappelons que les propositions de médailles peuvent également être adressées aux sections interdisciplinaires comme les actuelles sections : CID52 (environnements sociétés : du savoir à l'action), CID54 (phénomènes fondamentaux et propriétés collectives du vivant : développements instrumentaux, expériences et modèles physiques), CID55 (sciences et données). Dans le cadre d'une demande de médaille dans ces CID pour les chercheurs CNRS, il est vivement recommandé que les proposant suggèrent aux chercheurs en question de demander un rattachement secondaire à ces CID par la suite. Cette année, nous avons transmis l'une des propositions à la CID55.

### **Promotion CRHC au titre de l'année 2024**

La section a reçu les demandes de 3 femmes et 6 hommes et a classé 4 candidat.e.s pour a priori 4 postes en respectant les consignes données par la direction de l'INSU, c'est-à-dire en classant en priorité les échelons 9 et 10 :

1) Béatrice Luais, CRPG



- 2) German Montes-Hernandez, ISTERre Grenoble
- 3) Alain Burgisser, ISTERre Chambéry
- 4) Mathieu Daeron, LSCE

### **Promotion CRHC HEB au titre de l'année 2024**

Parmi les 2 femmes et 5 hommes candidats, la section a jugé toutes les candidatures éligibles. Elles ont été transmises à l'INSU pour décision finale, qui se fera sur des critères d'ancienneté. Le nombre de promotions possibles est inconnu pour le moment.

### **Promotion (DR2 vers DR1)**

La section a reçu 20 demandes de promotion en DR1 (3 candidates et 17 candidats) pour environ 6 promotions. 8 candidatures ont été classées :

- 1) Alexandre Schubnel, LG-ENS
- 2) Bernadette Tessier, M2C Caen
- 3) Fabrice Brunet, ISTERre
- 4) Wayne Crawford, IPGP
- 5) Fabrice Gaillard, ISTO
- 6) Valérie Chavagnac, GET
- 7) France Lagroix, INSU
- 8) Yannick Donnadiou, CEREGE

### **Promotion (DR1 vers DRCE)**

La section a reçu 20 demandes de promotion en DRCE1 (3 candidates et 10 candidats), pour environ 8 promotions. 10 candidatures ont été classées :

- 1) Bruno Reynard, LGL-TPE Lyon
- 2) Anne Paul, ISTERre
- 3) Jean Schmittbuhl, ITES
- 4) Eric Debayle, LGL-TPE
- 5) Nicolas Mangold, LPG
- 6) Georges Ceuleneer, GET Toulouse
- 7) Sylvie Bourquin, Géosciences Rennes
- 8) Jean-Louis Hazemann, Institut Néel
- 9) Marc-André Gutscher, Geo-Ocean
- 10) Anne Le Friant, IPG Paris

### **Promotion (DRCE1 vers DRCE2)**

La section a reçu 1 demande de promotion en DRCE2 qu'elle a classée :

- 1) Guillaume Fiquet, IMPMC

**La section souhaite encourager les candidatures féminines aux promotions.**

**Pour toutes les demandes d'avancement au choix, nous rappelons que les dossiers doivent se restreindre à la période de référence indiquée dans le cadrage, et non sur l'intégralité de la carrière.**



### Nouveaux contours de sections : la section 18 actuelle devient la section 20

Suite aux modifications du contour des sections du Comité National (cf. communiqué de la présidence CNRS du 29 octobre 2024) : la section rappelle à tous les personnels des unités dont le CNRS est tutelle, chercheur.se.s, enseignants-chercheur.se.s, ingénieur.e.s et technicien.ne.s, dont les activités s'inscrivent dans le périmètre de la section 18 actuelle (qui deviendra 20 en 2025), qu'il est nécessaire de choisir une section de rattachement principal avant le 8 décembre, via ce formulaire :

[https://intranet.cnrs.fr/Vie\\_interne/instances/RenouvellementSection2529/Pages/default.aspx](https://intranet.cnrs.fr/Vie_interne/instances/RenouvellementSection2529/Pages/default.aspx)

Les listes électorales pour les élections de la section 20 du CoNRS qui se tiendront en juin 2025 seront établies **à partir de ces inscriptions**. L'inscription à une section de rattachement principal à l'aide du formulaire donné plus haut permettra aussi de pouvoir participer au vote désignant les membres élus de la section.

Les nouveaux mots-clés de la future section 20 ont suscité des interrogations dans la communauté, notamment à propos de la disparition du terme « paléobiosphère » et du mot-clé « exogéobiologie ». La section a demandé à l'INSU, si possible, des modifications de ces critères pour répondre à ces inquiétudes. Elle a également demandé l'ajout des mots « et lunes » après « origine, formation et évolution des planètes telluriques ».

### Rencontre avec Nicolas Arnaud (Dir. INSU) et France Lagroix (Dir. adjointe scientifique Terre Solide, INSU)

Nicolas Arnaud (NA) nous annonce qu'il y aura 6 postes de CRCN et 6 postes de DR2 au concours 2025. De plus il **encourage les laboratoires à proposer des candidatures DR externes** (2 postes possibles à l'INSU en 2025, en plus des postes DR2). Suite à la dynamique démographique à l'INSU, un effort particulier a été fait pour la section 18 de manière à ce que nous ne ressentions pas en 2025 l'érosion des postes de chercheurs et que les départs en retraite soient compensés. Cette année, contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas de création de postes d'ITA sur le volume de postes de chercheurs.

NA rappelle également que pour celles et ceux qui relèvent de la section 18, il est nécessaire de s'inscrire via le lien (communiqué plus haut), en particulier pour celles et ceux qui souhaitent voter aux élections du Comité National au printemps prochain.

Il encourage chercheurs, enseignants chercheurs et ITA à se présenter aux élections du CoNRS pour la nouvelle section 20. Les élections pour les CID seront organisées dans un deuxième temps.

Le budget du CNRS n'est toujours pas connu (retard de 6 mois). Il est peu probable que l'année 2025 soit impactée par la réduction de plafond d'emploi, mais 2026 pourrait l'être plus fortement.

Le nombre de promotions devraient être également similaire à l'année passée, NA rappelle que pour les postes CRHC les échelons 9 et 10 sont prioritaires. Pour les promotions HEB le critère est l'ancienneté.



Les CID seront maintenues, leurs périmètres via quelques mots clefs seront modifiés (CID 52 et 55), une nouvelle CID 53 sera créée (biologie et calcul).

Il n'y aura pas de CPJ en Terre Solide en 2025. France Lagroix (FL) annonce qu'une réflexion est lancée pour définir les profils CPJ prioritaires pour 2026 et demande à ce que des **propositions de profils CPJ** leur soient remontées, **notamment à l'interface avec d'autres instituts**. Il est rappelé que les CPJ doivent avoir une composante d'observation et que les 42h statutaires d'enseignement des CPJ font, pour l'INSU, l'objet de négociations avec les Universités afin de les convertir en tâches de service dans les observatoires.

Nicolas Arnaud annonce que pour cette année il y aura 40 CPJ au CNRS (10 inter-instituts et 30 intra-instituts) dont 3 pour l'INSU. Ces trois CPJ portent sur l'astronomie/astrophysique (section 17), la physico chimie des nuages et atmosphères (section 19) et les cycles hydrologiques en Méditerranée (section 30). Parmi les CPJ inter-instituts avec l'INSU, une porte sur l'instrumentation frugale (frugalité énergétique), une sur la réactivité des surfaces dans des milieux de type argiles (avec l'INC) et une (avec l'IN2P3) sur les observations (captation des neutrinos par les océans).

Pour le passage DR2 des personnes recrutées en CPJ, Nicolas Arnaud explique qu'un jury spécifique sera composé, construit avec les sections CoNRS et CNAP. Un suivi annuel est réalisé par les DAS des sections concernées, et enfin un comité de suivi sera créé à mi-mandat comprenant un minimum de deux représentants des sections.

Interrogés sur la question des difficultés ressenties sur différents dossiers autour de la vie des plateformes de recherches (tarification auditable, labellisation qualité, traçabilité des données, cahier électronique), NA souligne l'importance de la mise en place de la tarification auditable pour le fonctionnement collectif de l'INSU, et pour la reconnaissance du coût complet de ces outils scientifiques. De plus, dans un système de financements de plus en plus fondé sur les appels à projet, il devient nécessaire de trouver des systèmes pour ressourcer les opérateurs (donc l'INSU). C'est dans ce cadre que s'installe la question de la tarification auditable. L'INSU est néanmoins conscient de la difficulté du processus. En ce qui concerne la labellisation, l'INSU estime qu'une démarche qualité est positive, et nécessaire pour pouvoir être visible et répondre à certains appels à projet.

Cette situation concerne particulièrement les plateformes de recherche géochimique. Un travail avec les délégations régionales semble être indispensable pour mener une réflexion sur les simplifications possibles.

Concernant l'interdiction actuelle de travailler sur les roches mantelliques contenant de l'amiante, FL nous informe que des examens sont en cours dans un laboratoire INSU, et qu'un groupe de travail est en train de préparer un rapport qui devrait bientôt nous être communiqué. Elle souligne que la communication de l'INSU à ce sujet laissait la possibilité à chaque laboratoire de mettre en place des solutions en local pour minimiser les risques associés.

Concernant le bilan carbone des laboratoires, NA rappelle qu'il doit être fait et que l'INSU est prêt à aider les laboratoires à le faire. Il rappelle la démarche volontariste du CNRS sur ce point, avec un objectif de zéro net CO<sub>2</sub> en 2050, et annonce son intention de faire baisser l'empreinte CO<sub>2</sub> de l'INSU de 6% par an. Il nous encourage à également prendre en compte plus généralement la ressource environnementale consommée dans nos pratiques au travail (eau, ...).



Comité National  
de la  
Recherche  
Scientifique

---

Un document cadre du CNRS sera communiqué. Des outils de quantification seront proposés par l'INSU.

Pour les mises en place progressives des ZRR (Zones à Régimes Restrictifs), qui suscitent des interrogations parmi les DU et les personnels, NA rappelle qu'elles sont pilotées par les FSD. Il est conseillé aux DU de s'adresser aux délégations régionales pour obtenir de l'aide pour l'information et la formation à la PPST (Protection du Potentiel Scientifique et Technique) des personnels.

### **Rencontres de la section avec les directeurs d'unités**

La section 18 a eu 3 entretiens d'une heure chacun avec trois directeurs d'unités DU et deux directrices adjointes DUA : Damien Jacob DUA de l'UMET ; Marc-André Gutscher DU, Marina Robineau et Maryline Moulin DUA de GEO-OCEAN et Benoit Langlais DU du LPG. Nous les remercions de nous avoir présenté leurs unités et pour les échanges instructifs et constructifs qui ont suivi.